Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 10/11/2021

BRIENT rappelle Pâté cocktail de canard 500g



- Noms des modèles ou références concernés : **Pâté cocktail de canard 500g**
- Marque : **Brient**
- **GTIN 3346650207022 Lot 000001892455 Date limite de consommation 10/12/2021**
 GTIN 3346650205301 Lot 000001892455 Date limite de consommation 10/12/2021
- Conditionnements : **500g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 05/11/2021 au 10/11/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 35196001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Promocash Metro**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listéria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 10 décembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0763200503**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre